Définir l'avenir des soins en physiothérapie au Canada : consultation publique sur l'accès, les normes et le champ de pratique



RÉSUMÉ >>>

Au début de décembre 2024, un sondage national a été mené auprès de **1 513 membres du public** afin de mieux comprendre les attentes de la population à l'égard de l'avenir des soins en physiothérapie au Canada. Le sondage s'est penché sur plusieurs enjeux, notamment l'accessibilité des services, le niveau de connaissance et de compréhension du public envers la physiothérapie, l'élargissement du champ de pratique, ainsi que les normes nationales.

Voici les principales conclusions et leurs implications.

- L'expérience directe du public en matière de soins en physiothérapie, conjuguée à sa compréhension de la profession et à la confiance qu'il accorde aux physiothérapeutes, lui permet de participer de manière éclairée aux discussions sur l'avenir des soins en physiothérapie au Canada.
- 2 L'avenir des soins en physiothérapie s'inscrira dans un système de santé perçu comme étant en difficulté.
- La plupart des personnes ayant reçu des soins en physiothérapie se déclarent « satisfaites » ou « très satisfaites » de la qualité des soins reçus.
- L'accès aux soins en physiothérapie représente un défi majeur pour des millions de Canadiennes et Canadiens, en particulier pour les personnes en situation de handicap.
- Le public manifeste un soutien fort et constant en faveur de l'élargissement du champ de pratique des professionnels de la physiothérapie. Cette réceptivité s'explique en partie par la perception favorable de mesures similaires ayant bénéficié aux infirmières et aux pharmaciens.



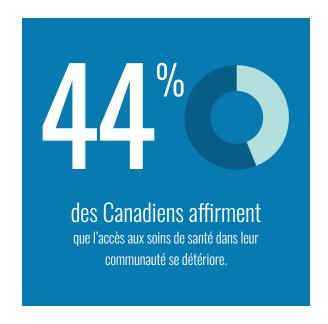
PERCEPTIONS DU SYSTÈME DE SANTÉ >>>

Huit Canadiens sur dix estiment que les physiothérapeutes « jouent un rôle important dans l'amélioration de la santé des Canadiens » et considèrent que la physiothérapie offre un large éventail d'avantages (p. ex., amélioration de la mobilité/fonctionnement, réduction de la dépendance aux analgésiques).

44 % des Canadiens affirment que l'accès aux soins de santé dans leur communauté se détériore.

La grande majorité des personnes ayant reçu des soins de physiothérapie (81 %) se disent « satisfaites » ou « très satisfaites » de la qualité des soins reçus.





Autoriser les professionnels de la physiothérapie à offrir davantage de services de santé permettrait d'alléger la pression sur d'autres secteurs du système de santé.

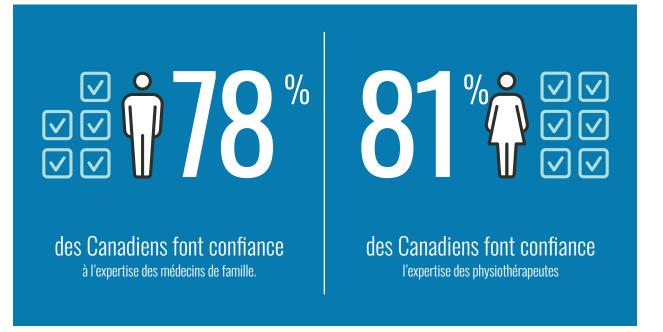
- Homme de 60 ans en Ontario



CONNAISSANCE ET COMPRÉHENSION DES SOINS EN PHYSIOTHÉRAPIE >>>

Le public comprend relativement bien ce que font les physiothérapeutes pour les patients, tout comme il comprend bien le rôle des infirmières autorisées.

78 % font confiance à l'expertise des médecins de famille, tandis que 81 % font confiance à l'expertise des physiothérapeutes



SERVICES DE PHYSIOTHÉRAPIE ET OBSTACLES À L'ACCÈS

La majorité des Canadiens (61 %) ont déjà reçu des soins de physiothérapie au Canada, une proportion qui atteint 73 % chez les personnes en situation de handicap.

26 % des Canadiens déclarent avoir eu besoin ou souhaité accéder à des soins de physiothérapie au cours des dix dernières années sans y parvenir – ce qui représente plusieurs millions de personnes. Cette proportion grimpe à 43 % chez les personnes en situation de handicap.

L'incapacité de payer de leur poche est de loin la principale raison pour laquelle les Canadiens n'ont pas eu accès à des soins de physiothérapie lorsqu'ils le souhaitaient ou en avaient besoin (51 %), suivie par l'absence de couverture dans leur régime provincial d'assurancemaladie (35 %).

Seulement 42 % des Canadiens se disent satisfaits de leur capacité à payer des services de physiothérapie.

84 % des Canadiens estiment que les provinces et territoires devraient couvrir les soins de physiothérapie de la même façon que les consultations médicales.







ATTENTES DU PUBLIC CONCERNANT L'AVENIR DE LA PHYSIOTHÉRAPIE >>>

Les Canadiens croient que l'élargissement du champ de pratique de la physiothérapie serait très bénéfique, notamment pour la durabilité du système de santé.

82 % des Canadiens considèrent qu'il serait judicieux d'autoriser les professionnels de la physiothérapie à offrir des services de santé supplémentaires, et cette opinion est partagée dans toutes les provinces.

La majorité des Canadiens estiment qu'il est important que les professionnels de la physiothérapie soient autorisés à offrir un large éventail de services partout au Canada. En tête de liste figurent la possibilité de prescrire des examens d'imagerie diagnostique (p. ex. : radiographies, IRM) et celle d'orienter les patients vers un spécialiste (p. ex. : chirurgien orthopédiste).

83 % des Canadiens estiment que les gouvernements devraient investir davantage dans les soins préventifs et la réadaptation afin de réduire la pression sur les médecins, les infirmières et les services d'urgence.

Les personnes en situation de handicap (91 %) et celles ayant déjà eu recours à la physiothérapie (88 %) sont encore plus nombreuses à appuyer cette idée

82 % des Canadiens jugent qu'il est important d'établir des normes nationales afin que les mêmes services de physiothérapie et le même niveau de soins soient offerts partout au pays, peu importe le lieu de résidence.

Ce sont eux qui travaillent réellement sur un problème physique, donc s'ils peuvent demander des renseignements supplémentaires ou assurer un suivi, cela permettrait d'alléger la charge des médecins de famille et leur laisserait plus de temps pour voir d'autres patients

- Femme de 55 ans en Colombie-Britannique



ATTENTES DU PUBLIC CONCERNANT L'AVENIR DE LA PHYSIOTHÉRAPIE CONTINUED>>>

Si c'est le physiothérapeute qui traite un problème précis, comme une blessure à l'épaule ou à la coiffe des rotateurs, pourquoi devrait-on retourner voir un médecin pour obtenir une radiographie ou une imagerie diagnostique, juste pour que le physiothérapeute puisse poursuivre son travail? C'est une perte de temps pour le médecin.

- Homme de 38 ans en Ontario





Cela pourrait nous éviter de faire des allers-retours entre les spécialistes et les médecins de famille >>

- Homme de 19 ans au Québec

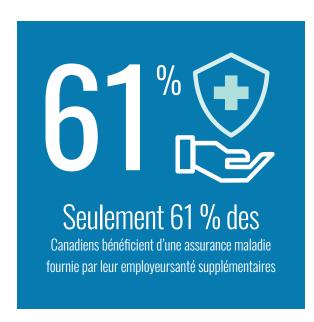


AVANTAGES POUR LES EMPLOYEURS ET ACCÈS À LA PHYSIOTHÉRAPIE >>>

Seulement 61 % des Canadiens bénéficient d'une assurance maladie fournie par leur employeur.

15 % des Canadiens ne savent pas si l'assurance maladie fournie par leur employeur couvre la physiothérapie.

Le tiers des répondants bénéficiant d'une couverture en physiothérapie offerte par leur employeur affirment qu'elle répond tout au plus partiellement à leurs besoins.





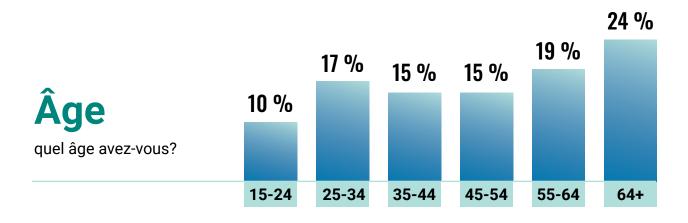
Les physiothérapeutes travaillent chaque jour directement avec les patients ; ils savent exactement quels sont les symptômes et quelles devraient être les prochaines étapes.

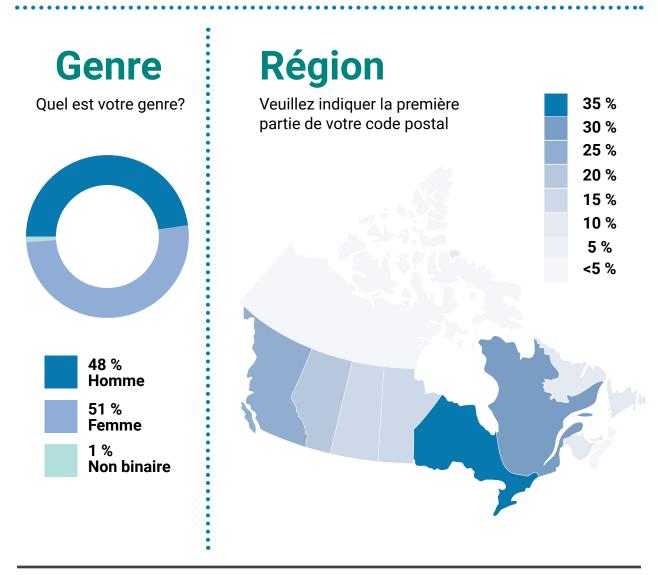


- Homme de 31 ans en Nouvelle-Écosse



PROFIL DES RÉPONDANTS >>>





MÉTHODOLOGIE >>>

Le sondage a été conçu par l'équipe de recherche de Hill & Knowlton, en consultation avec les experts en recherche et en contenu de l'ACP. L'échantillonnage reposait sur une sélection aléatoire de membres du panel de recherche LEO de Léger*.

Des pondérations post-stratification ont été appliquées à l'échantillon selon les données du recensement de 2021, afin d'assurer une représentation par province, âge et genre.

La marge d'erreur associée à un échantillon probabiliste de cette taille serait de ± 3 %, 19 fois sur 20.

* Des suréchantillons ont été recueillis afin de garantir un minimum de n=100 répondants dans chaque province

Contact médias

Caitlin Drake Smith | Chef du marketing et des communications | cdrakesmith@physiotherapy.ca

